

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

17 juillet 2014

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue le jeudi dix-septième jour du mois de juillet deux mille quatorze à 19h00, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Messieurs les conseillers : Éric Rioux, Ghislain Quintal, Donald Pinard, André Dulude et Benoît Lamontagne formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Madame Josée Goyette et est absente
- Mélanie Thibault, directrice générale - secrétaire-trésorière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Considération et adoption de l'ordre du jour
2. Résultats appel d'offres – travaux électriques au centre communautaire
3. État avancement des travaux
4. Période de questions
5. Clôture de la séance extraordinaire.

2014.07199 1. **Adoption de l'ordre du jour de la session extraordinaire du 17 juillet 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 17 juillet 2014 soit et est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE.

2014.07200 2. **Rapport d'ouverture de soumissions pour les travaux électriques au centre communautaire (adjudication du contrat)**

À la suite de l'ouverture des soumissions le jeudi 17 juillet 2014 à 14h01 heures, une (1) soumission a été reçue :

Rang	Entrepreneur	Montant forfaitaire incluant les taxes
1	Seney Électrique Inc.	39 637.63\$

Après analyse la soumission est considérée conforme. Il est donc recommandé d'octroyer le contrat à Seney Électriques Inc., étant le seul soumissionnaire;

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Benoit Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte la soumission de Seney Électriques Inc pour effectuer les travaux électriques de réfection du centre communautaire situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge au montant de trente-neuf mille six cent trente-sept dollars et soixante-trois cents (39 637,63 \$) incluant la TPS et la TVQ tel que détaillé au bordereau de soumission;

QUE le devis «Rénovation du centre communautaire - modification et réaménagement du système électrique », ainsi que tous les formulaires et annexes de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge et la soumission de Seney Électrique Inc., soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'ils y étaient tout au long reproduits.

ADOPTÉE.

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

3. **État avancement des travaux**

4. **Période de questions**

2014.07201 5. **Clôture de la session**

Il est proposé par Benoit Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE.

Albert Santerre, maire

Mélanie Thibault, directrice générale – secrétaire-trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Albert Santerre, maire.